



SUCCÈS

Progrès de la lutte contre les violences faites aux femmes au Bénin

Avec l'appui de l'USAID, plus de femmes victimes attaquent la violence en justice



Photo: EMPOWER – USAID/BENIN

Les femmes du Bénin se mobilisent pour revendiquer leurs droits et demander des punitions sévères contre ceux qui commettent des violences contre elles.

Le nombre de cas de violence soumis à la justice est 15 fois supérieur à celui prévu pour la durée de vie du projet.

Déborah et son mari Djobo vivent à Guiguiso, un village au nord du Bénin. Une nuit de septembre 2009, trois hommes agressèrent le couple pendant leur sommeil. Ayant abandonné le mari en sang et inconscient, ils violèrent Deborah à tour de rôle. Ayant repris connaissance, le mari donna aussitôt l'alerte. Le coordonnateur du projet de l'USAID pour réduire la violence contre les femmes et les filles dans les 77 municipalités du Bénin – EMPOWER, mis en œuvre par CARE International – qui vit dans le village s'empressa de prévenir le commissaire de police de Bassila, la ville la plus proche. Avant le lever du soleil, la population de Guiguiso s'était lancée à la poursuite des criminels et les avait capturés.

Accompagnées par la coordonnatrice du projet, les victimes allèrent consulter un médecin de l'hôpital de Bassila qui leur établit des certificats médicaux attestant des violences subies. Certificats médicaux en main, les victimes se rendirent au commissariat de police pour porter plainte. Le commissaire ayant entendu accusés, victimes et témoins, soumit l'affaire au procureur. Aujourd'hui, les trois accusés attendent en prison leur procès.

Au Bénin, plus de 75 pour cent des femmes sont victimes de violences et 44 pour cent, au moins, d'abus sexuels. Depuis 2007, l'USAID œuvre à promouvoir une plus grande reconnaissance et acceptation des droits des femmes et, d'autre part, à obtenir que plus de femmes victimes de la violence obtiennent l'aide des centres de services sociaux publics et de l'appareil judiciaire.

« La souffrance que nous avons subie à la suite de ce viol collectif passera sans doute avec le temps, » dit Deborah quelques semaines après l'agression, « mais je n'ose imagi-

ner ce que serait aujourd'hui notre vie, mon mari et moi, si nous n'avions bénéficié de l'aide d'EMPOWER qui nous a soutenus pour engager les poursuites tout au long du chemin, depuis l'hôpital jusqu'au bureau du procureur, en passant par le poste de police. »

«Avant», dit un juge béninois, « nous tentions de résoudre les cas de violence contre les femmes « à l'amiable » et hors du tribunal. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. D'une part, en raison d'EMPOWER qui aide les victimes à comprendre la situation et à porter plainte devant la justice, et d'autre part, à cause de la pression croissante exercée par les médias acquis à la cause des femmes, qui agissent en partenaires indispensables de la justice rendue aux femmes. ■